

## FILET FRANET

### FT 02

#### ■ DESCRIPTION

Filet tubulaire élastique à forte puissance de serrage et maillage très fin qui assurent un parfait maintien et une mise en forme des produits avec un marquage en surface.

Convient pour jambon au torchon, ballottines, galantines, pieds de porc, foie gras.

Permet l'appellation jambon au torchon.

#### ■ COMPOSITION

Polyamide : 32 % - Coton : 27 % - Latex alimentaire : 41 %

#### ■ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Référence	Force de compression (+/- 10%)	Poids au mètre en tension (+/- 10%)	Largeur au repos (+/- 10%)	Diamètre d'utilisation
FT 02 009	6,8 kg	23,8 g	75 mm	120 mm
FT 02 010	6,8 kg	23,8 g	75 mm	120 mm
FT 02 414	12,8 kg	28,6 g	95 mm	160 mm
FT 02 011	9,5 kg	33,0 g	110 mm	180 mm

#### ■ PRÉSENTATION / CONDITIONNEMENT

En carton de 125 m (FT 02 009)

En carton de 250 m (FT 02 010, FT 02 414, FT 02 011)

#### ■ CONDITIONS D'UTILISATION

Convient pour la cuisson à ébullition.

Ne pas utiliser au contact direct d'une flamme.

#### ■ CONDITIONS DE STOCKAGE

A conserver dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur.

#### ■ SÉCURITE ALIMENTAIRE

##### Contact alimentaire

En l'état actuel de nos connaissances et sur la foi des informations techniques et des garanties que nous avons obtenues, nous attestons que les filets FRANET sont aptes au contact alimentaire selon la réglementation suivante :

- Règlement (UE) n° 10/2011 de la commission du 14 janvier 2011 et ses modifications, concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

- Règlement (CE) n° 2023/2006 de la commission du 22 décembre 2006 et ses modifications, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

- Règlement (CE) n° 1935/2004 du 27 octobre 2004 et ses modifications, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

- Règlement (CE) n° 1895/2005 de la commission du 18 novembre 2005 et ses modifications concernant la limitation de l'utilisation de certains dérivés époxydiques dans les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

DAT-Schaub France - 13, rue des Alouettes - 94320 Thiais - Tél. +33 (0)1 49 78 58 00 - Fax +33(0)1 49 78 58 88

E-mail : [contact@dat-schaub-france.com](mailto:contact@dat-schaub-france.com) - [www.dat-schaub-france.com](http://www.dat-schaub-france.com)

S.A.S au capital de 500.000 € - R.C.S. Créteil 413 724 923 - N° TVA: FR 29 413 724 923 - N° SIRET Thiais 413 724 923 000 11

Adresser toute correspondance à : DAT-Schaub France - BP 202 - 94527 Thiais Cedex

Nos produits sont conformes aux spécifications de la fiche technique et les éléments de leur composition sont indiqués en toute bonne foi. La proposition de déclaration d'ingrédients n'est qu'une suggestion d'étiquetage ; la déclaration d'ingrédients étant de la responsabilité du fabricant du produit fini. Les applications ne sont mentionnées qu'à titre indicatif. Le fabricant doit se conformer à la législation s'appliquant au produit à fabriquer dans le pays utilisateur. Toute utilisation non conforme de nos produits n'engage pas notre responsabilité mais celle du fabricant du produit fini.

Résultats d'analyses de migration globale

Simulant type A : Ethanol 10%      Conditions de tests : 2 heures à 100°C      Résultats : < 10 mg/dm<sup>2</sup>

Simulant type D2 : Huile végétale      Conditions de tests : 2 heures à 100°C      Résultats : < 10 mg/dm<sup>2</sup>

Migrations spécifiques

Nom du monomère/Additif	N° CAS	SML (mg/kg)
785 : Acide téréphthalique	100-21-0	7,5
291 : Acide isophthalique	121-91-5	5
263 : Diéthylèneglycol	111-46-6	30
227 : Ethylèneglycol	107-21-1	30
212 : Caprolactame	105-60-2	15

Les résultats des migrations sont conformes aux limites définies dans le Règlement (UE) n° 10/2011 et ses modifications.

Additifs à double fonctionnalité : absence

Matériaux recyclés (règlement (CE) n° 282/2008) : absence

Le matériau et/ou l'objet référencé ci-dessus, dans les conditions normales et prévisibles d'emploi n'entraînant aucune modification inacceptable de la composition ou une altération des caractères organoleptiques de la denrée alimentaire, est apte :

- au contact de tous les types d'aliments
- ou seulement :
- au contact sec
- au contact humide/produits aqueux
- au contact gras
- au contact acide
- au contact alcoolique
- au contact surgelés
- au traitement thermique dont la cuisson par ébullition (max 100°C)

Contaminants

En l'état actuel de nos connaissances et sur la foi des informations techniques et des garanties que nous avons obtenues, nous attestons que les composés suivants ne sont pas introduits dans la fabrication des filets : bisphénol A, phtalates, chlorure de vinyle, benzophénone, 4-méthylbenzophénone, 4-hydroxybenzophénone et nanoparticules.

Environnement

La directive 94/62/CE du 20 décembre 1994 et ses modifications ne sont pas applicables car ce produit n'est pas un emballage (pas de fonction de transport ou de protection).

- Substances dangereuses : attestation de minimisation
- Matériaux lourds : attestation de respect des limites réglementaires

REACH

Nos produits sont exempts d'enregistrement selon la réglementation REACH n° 1907/2006/EC et tous nos fournisseurs nous ont assuré qu'ils respectent cette réglementation.

Aucune substance préoccupante (SVHC, Substances of Very High Concern) n'est incorporée intentionnellement dans la fabrication de ce produit.

**F.T. n° 560 – Version 13 – Mise à jour le 05/11/2015**

DAT-Schaub France - 13, rue des Alouettes - 94320 Thiais - Tél. +33 (0)1 49 78 58 00 - Fax +33(0)1 49 78 58 88  
E-mail : contact@dat-schaub-france.com – www.dat-schaub-france.com  
S.A.S au capital de 500.000 € - R.C.S. Créteil 413 724 923 - N° TVA: FR 29 413 724 923 – N° SIRET Thiais 413 724 923 000 11  
Adresser toute correspondance à : DAT-Schaub France - BP 202 - 94527 Thiais Cedex

Nos produits sont conformes aux spécifications de la fiche technique et les éléments de leur composition sont indiqués en toute bonne foi. La proposition de déclaration d'ingrédients n'est qu'une suggestion d'étiquetage ; la déclaration d'ingrédients étant de la responsabilité du fabricant du produit fini. Les applications ne sont mentionnées qu'à titre indicatif. Le fabricant doit se conformer à la législation s'appliquant au produit à fabriquer dans le pays utilisateur. Toute utilisation non conforme de nos produits n'engage pas notre responsabilité mais celle du fabricant du produit fini.